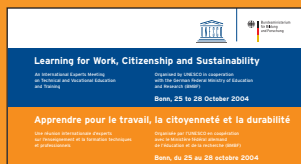




Numéro spécial

pour la réunion internationale d'experts de l'UNESCO «Apprendre pour le travail, la citoyenneté et la durabilité», Bonn, Allemagne, 25-28 octobre 2004



Forum UNEVOC

L'UNESCO guide le processus de réforme des politiques d'EFTP - un examen des dernières avancées à la réunion Séoul+5 de Bonn

» La Réunion internationale UNESCO d'experts de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (EFTP) «Apprendre pour le travail, la citoyenneté et la durabilité», qui sera organisée du 25 au 28 octobre 2004 à Bonn, Allemagne, en étroite coopération avec le gouvernement allemand, poursuivra deux grands objectifs. Tout d'abord, elle s'attachera à évaluer dans quelle mesure le rôle normatif joué par l'UNESCO dans le domaine de l'EFTP a bénéficié à ses États membres au cours des cinq dernières années. Les résultats de cette évaluation feront l'objet d'un rapport adressé à l'une des instances directrices de l'Organisation: son Conseil exécutif. En second lieu, la réunion impulsera une discussion sur le rôle et la

contribution de l'EFTP au développement durable dans le monde entier. Elle rappellera la nécessité de placer l'EFTP au cœur de l'Éducation en vue du développement durable. La réunion devrait en outre aboutir à la formulation d'un agenda pour l'EFTP dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

La rencontre de Bonn sera une réunion de la catégorie VI de l'UNESCO. En vertu des règles régissant cette catégorie de réunions, les participants seront invités par le Directeur général de l'Organisation à raison de leur réputation de spécialistes techniques dans leur domaine de compétence. Quelques 120 spécialistes au total participeront à cette réunion.

Mohan Perera, Chef de la Section de l'enseignement technique et professionnel, UNESCO, Paris

Alors que l'article du numéro 4 du Forum UNEVOC se concentre sur le rôle de l'EFTP et la contribution qu'il lui appartient d'apporter au développement durable, le présent article décrit avant la réunion de Bonn, où elle atteindra son point culminant, le contexte dans lequel s'articule l'évaluation des réformes récentes des politiques de l'EFTP dans les États membres. Il présente par ailleurs de manière succincte le contenu des sessions de fond consacrées à l'évaluation.

Action normative

» L'une des missions de l'UNESCO consiste à définir des normes à l'échelon international. Elle assume cette mission en portant à la connaissance de ses États membres les normes et pratiques adéquates internationalement reconnues dans chacun de ses domaines de compétence. Ces normes et pratiques sont généralement communiquées par le moyen d'instruments normatifs. Dans le domaine de l'EFTP, l'UNESCO dispose de deux instruments normatifs: la Convention sur l'enseignement technique et professionnel (1989) et la Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel (2001).

Depuis plus de cinq décennies, l'UNESCO mène un vaste programme d'enseignement technique et professionnel (ETP) comportant un important volet normatif. Ce programme avait fait l'objet d'actualisations périodiques, mais les profondes mutations sociales et économiques intervenant à l'orée du vingt et unième siècle avaient rendu nécessaire un consensus plus large sur la direction dans laquelle l'ETP devrait s'engager. Dans certaines parties du monde des gouvernements autoritaires faisaient place à des régimes plus libéraux, dans d'autres les développements technologiques modifiaient la nature du travail, l'allure de la mondialisation s'accélérait du fait des rapides développements des technologies de l'information et de la communi-

cation, et les écarts de prospérité entre les pays et même au sein d'un même pays s'accroissaient. Dans un tel contexte, les besoins du marché du travail changeaient eux aussi en permanence. L'ETP étant un volet de l'éducation directement consacré à l'acquisition des connaissances et compétences requises pour le monde du travail, il se trouvait confronté à l'impératif croissant de s'adapter aux besoins divers et en constante évolution du marché du travail. En outre, l'ETP se voyait attribuer une part de responsabilité pour le développement personnel de ses élèves, jeunes ou adultes, et leur participation efficace au sein de sociétés dont l'interdépendance et la complexité allaient croissant.

Le Congrès de Séoul

➤ C'est dans ce contexte que l'UNESCO a organisé en avril 1999, à Séoul, le Deuxième Congrès international sur l'enseignement technique et professionnel, en étroite collaboration avec le gouvernement de la République de Corée. Le Congrès de Séoul avait pour thème «Éducation et formation tout au long de la vie: un pont vers l'avenir». Il a rassemblé plus de 700 participants de 130 pays, parmi lesquels 40 ministres de l'éducation, pour discuter comment l'ETP devrait s'adapter pour répondre aux défis du monde du travail à l'aube du vingtième et unième siècle.

Outre la nécessité d'améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'ETP, les discussions ont abordé de nombreux aspects dont certains étaient nouveaux dans le domaine de l'ETP, tandis que d'autres, sans être nouveaux, demandaient à être plus efficacement intégrés dans ses dispositifs. Les participants étaient d'avis que l'ETP devrait assumer une fonction d'instrument de cohésion sociale et répondre aussi aux besoins des jeunes exclus des filières éducatives habituelles, notamment en leur dispensant une formation pratique qui leur permette de s'engager dans des activités génératrices de revenus. Ils ont souligné l'importance de l'ETP non formel (ou non institutionnel) pour les jeunes des pays en développement, considérant aussi que l'ETP devrait constituer un élément à part entière de l'éducation pour tous tout au long de

la vie. En conséquence, l'ETP devrait se connecter directement par des interfaces avec les autres systèmes éducatifs pour permettre des parcours hybrides, tout en restant ouvert au recyclage des personnes ayant déjà fait leur entrée dans le monde du travail.

Le Congrès de Séoul a aussi souligné la nécessité pour l'ETP de s'attacher activement à promouvoir la participation des groupes encore exclus, par exemples minorités ethniques, communautés traditionnelles, réfugiés, handicapés et anciens combattants dans les sociétés post-confliktuelles. Il a stipulé sans ambiguïté l'impératif de surmonter dans l'ETP les stéréotypes en intégrant au même titre garçons et filles dans toutes les disciplines. Il a affirmé le besoin de maximiser la flexibilité des programmes en les dispensant par des dispositifs d'apprentissage ouvert et à distance, notamment au profit des communautés vivant dans des régions reculées.

Les participants ont unanimement considéré que les applications des technologies de l'information et de la communication peuvent concourir tant à améliorer la qualité des programmes d'ETP qu'à leur assurer une bien plus vaste audience. En même temps, l'ETP doit inclure à tous, élèves et praticiens, la nécessité d'agir de manière à contribuer à un développement durable respectueux de l'environnement. En outre, l'enseignement et la formation constituant des volets complé-

mentaires de la préparation au monde du travail et ne devant pas être perçus comme des processus distincts, proposition a été faite que la terminologie reflète cette réalité, et le terme «enseignement et formation techniques et professionnels» (EFTP) a ainsi été adopté comme plus approprié. L'espoir a été formulé que ce choix terminologique contribue à favoriser un renforcement de la coopération entre ministères de l'éducation d'une part et du travail de l'autre dans les États membres, de même qu'entre les organisations correspondantes des Nations Unies: l'UNESCO et l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le Congrès a reconnu que c'est à une vaste gamme d'acteurs qu'il convient de faire partager la responsabilité de faire de l'EFTP un système adéquat et efficace dans chaque pays. Les pouvoirs publics, les employeurs et la société doivent tous apporter une contribution d'une ampleur diverse en fonction des impératifs nationaux ou locaux. Dans de nombreux pays, si le secteur public reste le principal prestataire de dispositifs formels d'EFTP, le rôle des pouvoirs publics a fait l'objet d'un vaste débat. On admet que dans une économie de marché, les pouvoirs publics ont vocation surtout à jouer un rôle directeur et à formuler une vision, à faciliter, à coordonner, à instituer l'assurance de la qualité et à garantir que l'EFTP soit accessible à tous.

Un instrument normatif actualisé

➤ Le Congrès de Séoul a émis un ensemble de recommandations centrées sur ces aspects, les adressant au Directeur général de l'UNESCO. Ces recommandations ont été discutées la même année (1999) lors de la 30e session de la Conférence générale de l'Organisation. L'UNESCO a alors fait de ces recommandations le fondement de l'actualisation de son instrument normatif, la Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel, qui avait été adoptée en 1962 et révisée en 1974. À la suite de consultations avec les États membres et les principales organisations non gouvernemen-

tales opérant dans ce secteur, l'instrument normatif actualisé a été adopté lors de sa 31e session, en novembre 2001, par la Conférence générale de l'UNESCO, et est désormais appelé Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel (2001).

La Recommandation révisée, élaborée à l'issue d'amples consultations avec des experts techniques, les États membres et les organisations non gouvernementales concernées, représente ainsi un ensemble de normes et pratiques adéquates internationalement re-

connues dans l'EFTP. Le principal objectif de toute cette procédure était de mettre à la disposition des États membres un ensemble unique de normes et pratiques adéquates pouvant être appliquées dans leurs systèmes nationaux d'EFTP. Décivant les normes pour la plupart des domaines de l'EFTP, la Recommandation révisée devrait constituer une ressource efficace pour réaliser améliorations et innovations dans les systèmes d'EFTP et les adapter mieux aux exigences en constante évolution du monde du travail.

Enseignement et formation en vue du travail – Coopération UNESCO/OIT

➤ Eu égard au caractère de complémentarité de l'enseignement et de la formation dans l'EFTP et de la nécessité pour les ministères de l'éducation et du travail de coopérer dans la gestion des systèmes nationaux d'EFTP, l'UNESCO et l'OIT ont résolu de réunir

dans une publication unique la Recommandation révisée de l'UNESCO et les Conclusions de l'OIT relatives à la formation et à la mise en valeur des ressources humaines, qui avaient été adoptées par la Conférence internationale du travail lors de sa 88e session en 2002.

Cette brochure, intitulée «Enseignement et formation techniques et professionnels pour le vingt et unième siècle – Recommandations de l'UNESCO et de l'OIT», a été publiée en 2002 et diffusée dans les États membres des deux organisations, fournissant ainsi à tous

les acteurs de l'EFTP des lignes directrices applicables à l'intégralité de l'enseignement et de la formation pour le monde du travail intervenant dans des institutions éducatives, dans le secteur non formel ou dans les entreprises.

Afin de rendre plus efficaces la promotion et la mise en œuvre des Recommandations de l'UNESCO et de l'OIT dans les systèmes nationaux d'EFTP, l'UNESCO a alors lancé, en coopération avec l'OIT, une série de séminaires régionaux et sous-régionaux de formation à l'intention des concepteurs et décideurs poli-

tiques de haut niveau. Les participants à ces séminaires étaient pour une bonne part des représentants de ministères de l'éducation ayant mission de mettre en œuvre les réformes des politiques. Les ministères du travail étaient également représentés dans certaines des régions. De 2002 au milieu de l'année 2004, des séminaires ont été menés au profit des pays d'Asie, du Pacifique, de Russie et de la Communauté d'États indépendants, d'Amérique latine, des pays arabes, d'Afrique occidentale et d'Asie centrale. L'UNESCO prévoit de mener des séminaires analogues pour les pays d'Afrique australe et orientale et des Caraïbes.

Les séminaires de promotion poursuivaient plusieurs objectifs. Ils ont permis de sensibiliser sur une plus large base les décideurs du domaine de l'éducation et du travail à l'existence dans l'EFTP de normes et de pratiques internationalement reconnues, ils ont servi à développer les capacités de ces responsables, et ils ont contribué à les mettre à même d'engager l'application des politiques novatrices dans leurs systèmes nationaux d'EFTP en puisant dans les ressources et les orientations des Recommandations.

Préparatifs de Bonn

» Cinq ans après le Congrès de Séoul, la réunion technique de l'UNESCO «Apprendre pour le travail, la citoyenneté et la durabilité» (désignée du terme de Réunion Séoul+5) permettra de dresser un constat pour déterminer comment les recommandations du Congrès de Séoul et la Recommandation révisée de l'UNESCO ont profité aux États membres. En d'autres termes: ces deux séries de recommandations ont-elles aidé les divers pays à mettre en place des politiques et des pratiques nouvelles d'EFTP, qui prépareront mieux leurs jeunes comme leurs adultes au monde du travail? Afin d'y voir plus clair, la Section de l'enseignement technique et professionnel de l'UNESCO a lancé une enquête dans tous les États membres. Cette enquête n'avait pas pour but de collecter des données statistiques, mais était conçue pour recueillir surtout des informations qualitatives sur les réformes des politiques nationales relatives à certains grands aspects de l'EFTP, par exem-

ple l'accès ou l'égalité. L'enquête a été menée au moyen d'un questionnaire envoyé à la Commission nationale pour l'UNESCO de chaque pays, qui à son tour avait pour mission de l'adresser directement aux instances nationales les mieux à même de fournir les informations demandées.

La réaction des États membres à l'enquête a été encourageante. Ils ont en forte proportion répondu au questionnaire de façon très détaillée. Le nombre de questionnaires retournés est révélateur de l'importance que les pays, qu'ils soient développés ou en développement, attachent à l'EFTP pour préparer leur population active pour l'avenir. De nombreux pays ont envoyé des documents stratégiques récents élaborés pour assurer une meilleure réactivité de leurs programmes d'EFTP aux exigences du marché du travail.

L'UNESCO va analyser les questionnaires reçus et en effectuer une synthèse récapitulative visant à présenter un instantané de la situation de la réforme des politiques dans les pays concernés. Ces analyses ne pourront qu'être simples, et elles ne seront ni critiques ni normatives, mais s'attacheront simplement à examiner combien de pays, et lesquels, ont été influencés par les initiatives normatives de l'UNESCO ou en ont tiré profit, quelles difficultés ces pays ont rencontré dans la mise en œuvre des réformes et quelles innovations ont particulièrement bien réussi. Les analyses fourniront la base des discussions des 10 sessions de 90 minutes de la réunion de Bonn qui seront consacrées à l'évaluation des réformes des politiques. Les pays qui ont mis en place des politiques nouvelles auront l'occasion de partager leurs expériences avec d'autres pays, notamment ceux dont la situation en matière de développement est analogue.

Sessions de fond

» Chacune des 10 sessions de 90 minutes consacrées à l'évaluation des progrès réalisés depuis Séoul se concentrera sur un thème global tel que l'élargissement de l'accès, l'adaptation de l'EFTP aux exigences du marché du travail, les compétences pour l'avenir, le développement des compétences pour réduire la pauvreté, l'EFTP dans les situations

post-confliktuelles, la mesure des systèmes d'EFTP. Ce ne sont pas des rapports nationaux détaillés sur ces thèmes qui constitueront la majeure partie des discussions, mais deux ou trois pays qui seront invités à présenter de façon extrêmement succincte (5 minutes) leurs politiques novatrices relatives au thème discuté. Les intervenants seront choisis

essentiellement sur la base du questionnaire rempli retourné par chaque pays. Des spécialistes de l'UNESCO seront sur place pour fournir des informations complémentaires et pour guider le débat lorsque la discussion générale sera ouverte. Les sessions de fond seront très interactives, permettant ainsi aux opinions les plus diverses de s'exprimer.

EPT Objectif 3

» Un an après le Congrès de Séoul, la communauté internationale s'est réunie à Dakar, au Sénégal, au Forum mondial sur l'éducation, pour examiner les progrès accomplis dans le processus d'Éducation pour tous (EPT). Le Forum de Dakar sur l'éducation a préconisé que les acteurs de l'éducation œuvrent à

la réalisation de six objectifs considérés comme autant de jalons dans les efforts menés pour mettre en œuvre l'EPT. Le troisième de ces objectifs est d'offrir aux jeunes et aux adultes des possibilités de formation leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires dans la vie courante. Dans de nombreux pays, on

considère que ces compétences englobent toute la gamme des capacités et des compétences cognitives, psychosociales et pratiques requises pour s'engager efficacement dans une activité génératrice de revenus. En d'autres termes, les compétences permettant d'assurer sa subsistance doivent faire partie des com-

pétences de la vie courante.

Ayant pour principale mission de doter les jeunes et les adultes des compétences qui leur permettront d'assurer leur subsistance, l'EFTP a donc un rôle capital à jouer dans le processus d'EPT. Par ailleurs, l'augmentation, suite à l'initiative EPT, du nombre de jeunes inscrits dans l'enseignement primaire dans les pays en développement va entraîner dans un proche avenir une augmentation du nombre de jeunes en quête de possibilités de formation continue ou de travail générateur de revenus. Comme les pays en question ne pourront dispenser un enseignement secondaire à ces jeunes issus de l'enseignement primaire, il est absolument impératif de mettre en place des programmes de développement des compétences requises dans la vie active. C'est là encore un défi auquel doit répondre l'EFTP.

On considère dans de nombreux pays que les programmes qui visent à mettre les individus à même de s'engager dans un travail générateur de revenus dans le secteur de l'agricultu-


re ou de l'artisanat constituent l'une des fonctions essentielles de l'EFTP, et que ces programmes aident les habitants des zones rurales à pallier à leur dénuement sans devoir quitter leur communauté pour trouver du travail dans les centres urbains.

Dans un vaste effort d'autonomisation de certains de ces groupes marginalisés tels que les filles dans les communautés pauvres, les ruraux et les handicapés, le programme d'EFTP de l'UNESCO et son Institut international de planification de l'éducation (IIPÉ) ont ces dernières années encouragé l'intégration des programmes de développement des compétences dans les plans d'action nationaux pour l'EPT. Des actions de développement des capacités ont été menées dans plusieurs pays les moins développés pour former concepteurs et décideurs à l'intégration dans l'enseignement de base du développement des compétences permettant d'assurer la subsistance. De ce fait, le lien entre l'EFTP et le processus EPT sera l'un des grands thèmes à aborder lors de la réunion de Bonn.

nouvelles d'évaluation s'imposent si l'on veut parvenir à une estimation même grossière des effectifs d'apprenants, du nombre de formateurs et des besoins de formation. Lors de la réunion de Bonn, l'Institut de statistiques de l'UNESCO (ISU) présentera la méthodologie qu'il utilise actuellement pour la mesure des systèmes d'EFTP dans les États membres. Cette présentation en séance plénière devrait stimuler dans les sessions de fond les discussions sur des méthodes plus efficaces de mesure, notamment de mesure de l'EFTP dans

au développement durable devraient dégager les priorités et les responsabilités qui permettront au secteur de l'EFTP de contribuer à l'instauration d'une situation où le développement profitera à tous, où les ressources seront utilisées de manière équitable et où l'in-

tion de Bonn, associée à un Plan d'action définissant un agenda concret pour sa réalisation, devrait placer le secteur de l'EFTP au centre des initiatives d'éducation en vue du développement durable. Les activités que le siège de l'UNESCO, le Centre UNESCO-UNEVOC de Bonn, les instituts spécialisés et les agences



UNEVOC

CENTRE INTERNATIONAL
pour l'enseignement
et la formation techniques
et professionnels

Le Forum UNEVOC est un supplément au Bulletin UNESCO-UNEVOC et publié plusieurs fois par an en anglais, arabe, français, espagnol et portugais:

- >> en version imprimée;
- >> en version numérique dans Adobe Acrobat (format PDF);
- >> sur le site à www.unevoc.unesco.org/bulletin.

Pour les adresses des éditeurs des versions arabe et portugaise, voir page 16 du Bulletin No. 9.

Il peut être téléchargé, réimprimé et distribué gratuitement, sous forme intégrale ou partielle, sous réserve de mention de la source.

Éditeur: le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (Centre international UNESCO-UNEVOC).

Rédactrice: Gertrud Auf der Mauer

Rédactrice adjointe: Natalia Matveeva

Traduction: Max Guggenheim

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

L'auteur est responsable du choix et de la présentation des faits figurant dans UNEVOC Forum ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Mesure

>> Un objectif important des sessions de fond consistera à renforcer la «culture de la mesure» dans le domaine de l'EFTP. Du fait de la diversité de l'EFTP dans la plupart des pays, la mesure et la gestion des systèmes d'EFTP représentent un véritable défi. Dans les pays en développement et les pays en transition, le problème est encore aggravé par l'existence d'une vaste économie informelle faisant appel à des travailleurs dont la formation s'est effectuée en dehors du système formel d'enseignement et de formation. Des méthodes

Conclusions

>> Les discussions menées au cours des sessions consacrées à la politique de l'EFTP devraient aboutir à fournir un tableau de sa situation actuelle dans les divers États membres. Les discussions des sessions consacrées

Déclaration de Bonn

>> L'issue commune des deux séries de discussions – constat de la situation actuelle et «feuille de route» pour la durabilité future – se traduira par la formulation, le dernier jour de la réunion, d'une Déclaration de Bonn définissant le rôle et la contribution de l'EFTP pour le développement durable. La Déclara-

tion de Bonn, associée à un Plan d'action définissant un agenda concret pour sa réalisation, devrait placer le secteur de l'EFTP au centre des initiatives d'éducation en vue du développement durable. Les activités que le siège de l'UNESCO, le Centre UNESCO-UNEVOC de Bonn, les instituts spécialisés et les agences partenaires entreprendront pour mettre en œuvre la Déclaration de Bonn et son Plan d'action constitueront des contributions permanentes à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, qui débutera en 2005.

tion de Bonn, associée à un Plan d'action définissant un agenda concret pour sa réalisation, devrait placer le secteur de l'EFTP au centre des initiatives d'éducation en vue du développement durable. Les activités que le siège de l'UNESCO, le Centre UNESCO-UNEVOC de Bonn, les instituts spécialisés et les agences partenaires entreprendront pour mettre en œuvre la Déclaration de Bonn et son Plan d'action constitueront des contributions permanentes à la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, qui débutera en 2005.